



## Focus fiction télévisée 2013

Un document de synthèse et d'observation établi à partir de la liste des aides accordées en 2013 par l'ensemble des collectivités territoriales.

### +7% de crédits, la plus forte hausse de 2013

Si les crédits globalement investis par les collectivités en faveur du cinéma et de l'audiovisuel ont baissé de 2% en 2013, ceux attribués à la fiction télévisée affichent une nette hausse de 7%, marquant ainsi l'augmentation la plus importante de 2013 parmi les cinq grands genres soutenus par les collectivités françaises. Avec une dotation globale de près de 8,7 M€ et une enveloppe de 600 000 € supplémentaires investis au cours de l'année 2013, la fiction télévisée connaît là sa seconde dotation la plus importante de tous les temps (8,9 M€ en 2009). Les crédits consacrés à la fiction télévisée ont augmenté de 164% en 10 ans alors qu'ils n'ont augmenté « que » de 85% pour le long métrage au cours de la même période et de 109% globalement pour l'ensemble des crédits.

Cette augmentation des crédits attribués par les collectivités reflète un mouvement assez général de fort soutien à la fiction télévisée puisque « le volume global de production a augmenté de 1,8% en 2013 et les financements français de 10,2%, notamment ceux des diffuseurs (+7,1%) et du CNC (+6,7%) »<sup>1</sup>.

### 14,6% de l'ensemble des crédits engagés

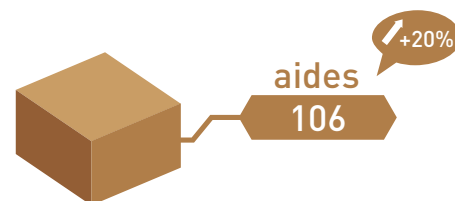
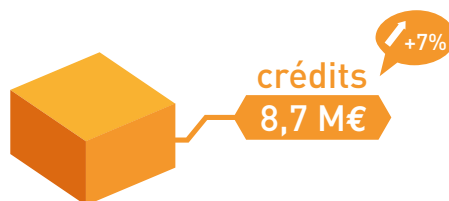
8,7 M€ ont été attribués en 2013 à des projets de fiction télévisée, soit 14,6% des crédits engagés globalement par les collectivités territoriales pour soutenir le cinéma et l'audiovisuel. Depuis plusieurs années, la fiction télévisée représente le troisième genre le plus soutenu par les collectivités après le long métrage et le documentaire, s'imposant même parfois devant ce dernier, comme en 2009.

### +20% d'aides en 2013

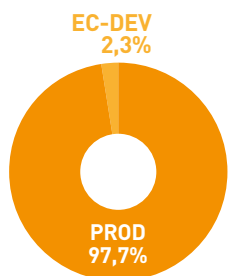
Dix-huit aides supplémentaires ont été accordées entre 2012 et 2013 réparties équitablement entre les aides à l'écriture (+ 10 aides) et les aides à la production (+ 8 aides). Depuis cinq ans, à l'exception de 2012 où seules 88 aides avaient été soutenues, le nombre d'aides accordées se situe entre 100 et 110. Proportionnellement à la forte hausse des crédits en faveur de la fiction télévisée constatée en dix ans, le nombre d'aides a augmenté de 178% sur la même période.

(1) : source CNC : « La production audiovisuelle aidée en 2013 ».

### ÉVOLUTION 2012/2013

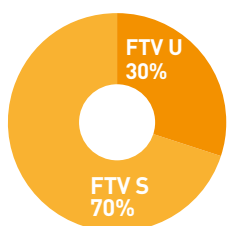


### CRÉDITS PAR TYPE D'AIDES



PROD : 8,5 M€ / 82 aides  
EC-DEV : 0,2 M€ / 24 aides

### CRÉDITS PAR SOUS-GENRE

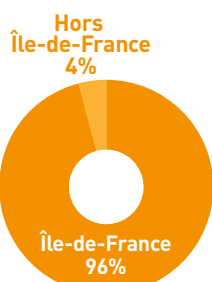


F-TV U : 2,6 M€ / 38 aides  
F-TV S : 6,1 M€ / 68 aides

rappel des soutiens :  
EC-DEV : écriture, développement  
PROD : production  
POST-P : postproduction, aide à la création de musique originale

rappel des genres :  
FTV U : fiction TV unitaire  
FTV S : fiction TV séries

### RÉPARTITION DES CRÉDITS



### Moyenne des soutiens à la production en baisse / Moyenne des soutiens à l'écriture en hausse

La moyenne des aides à la production est en baisse cette année de 4%, passant de 107 849 € à 103 204 €, mais reste au-dessus du seuil symbolique des 100 000 €, montant d'intervention jamais atteint avant 2012. Même si elles ne concernent « que » 24 aides, la moyenne des aides à l'écriture observe une très forte hausse de 38% passant de 6 000 € à 8 363 €.

### 97,7% des crédits accordés pour des aides à la production

Les soutiens apportés par les collectivités en faveur de la fiction télévisée ont toujours été très favorables aux aides à la production ; les aides à l'écriture-développement n'ont jamais représenté plus de 2,5% des montants investis.

### 70% des crédits sont attribués à des séries, 30% à des œuvres unitaires

D'abord favorable aux projets unitaires il y a dix ans, la part des crédits investis s'est par la suite équilibrée entre les unitaires et les séries. Depuis deux ans, les crédits sont majoritairement investis en faveur des séries atteignant même cette année le chiffre record de 70% des crédits. Cette répartition des crédits accordés par les collectivités territoriales correspond à la réalité de la production française dont la part des séries au sein du volume total a augmenté de près de 5 points en 2013 représentant 86,8% du volume total de fiction aidée<sup>1</sup>.

### 26 collectivités impliquées

26 collectivités ont participé au financement des fictions télévisées en 2013, soit 20 Régions, 5 Départements et 1 Communauté Urbaine. Elles n'étaient que 10 il y a dix ans (8 Régions et 2 Départements). Notons que l'année 2013 aura vu 6 nouvelles collectivités investir dans la fiction télévisée dont 3 Régions (Alsace, Auvergne, Lorraine), 2 Départements (Deux-Sèvres, Dordogne) et la Communauté urbaine de Strasbourg. Comme c'est le cas pour chacun des grands genres soutenus, on constate que les interventions en faveur du genre « fiction télévisée » sont très contrastées avec notamment 6 territoires se distinguant particulièrement grâce à une enveloppe supérieure à 500 000 € : les Régions Aquitaine, Corse, Île-de-France, Nord — Pas-de-Calais, PACA ainsi que l'association des fonds des quatre collectivités du territoire Poitou-Charentes (900 000 €). Par ailleurs, dix collectivités disposent d'une enveloppe inférieure à 120 000 € souvent investie sur un unique projet.

(1) : source CNC : « La production audiovisuelle aidée en 2013 ».

### Répartition géographique des soutiens

Les crédits accordés par les collectivités à la fiction télévisée sont très fortement concentrés en Île-de-France : 96%, soit 8 M€ ont été destinées à des sociétés franciliennes. Les crédits attribués à des sociétés installées en dehors de l'Île-de-France n'ont jamais dépassé 10%.

## MOYENNE DES SOUTIENS À LA PRODUCTION DE FICTION TÉLÉVISÉE

(colonne de droite, le nombre d'aides accordées)

LIMOUSIN	300 000 €	1
ÎLE-DE-FRANCE	218 125 €	8
NORD - PAS-DE-CALAIS	130 556 €	9
CORSE	130 000 €	4
LANGUEDOC-ROUSSILLON	110 000 €	2
LORRAINE	110 000 €	1
CENTRE	108 333 €	3
Moyenne des collectivités	103 204 €	
GUADELOUPE	100 000 €	1
DORDOGNE	100 000 €	1
CHARENTE	96 667 €	3
AQUITAINE	95 500 €	6
ALSACE	93 333 €	3
BRETAGNE	90 000 €	2
HAUTE-NORMANDIE	85 000 €	2
AUVERGNE	85 000 €	1
RHÔNE-ALPES	82 500 €	4
DEUX-SÈVRES	80 000 €	1
MIDI-PYRÉNÉES	75 000 €	3
BOURGOGNE	75 000 €	2
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	70 000 €	1
POITOU-CHARENTES	68 333 €	6
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	67 727 €	11
CHARENTE-MARITIME	60 000 €	2
RÉUNION	39 750 €	1
STRASBOURG	36 667 €	3
GUYANE	10 000 €	1

3

## Tendance des aides à la production de fiction télévisée

Les crédits consacrés à la production de fiction télévisée ont augmenté de 6% en 2013 et, parmi les 26 collectivités actives, 8 voient leurs crédits augmenter dont 5 parmi les fonds les plus importants : la Corse avec +117% (+280 200 €), l'Île-de-France +74% (+740 000 €), l'Aquitaine +51% (+193 000 €), Poitou-Charentes +46% (+130 000 €) et le Nord - Pas-de-Calais +41% (+340 000€).

En augmentant de plus de 700 000 € ses crédits à la production de fiction télévisée, la Région Île-de-France se démarque désormais nettement pour ce genre de soutien. Le Nord - Pas-de-Calais s'impose depuis plusieurs années comme la deuxième Région la plus impliquée sur ce genre ; c'est d'ailleurs la seule collectivité avec l'Île-de-France à dépasser le seuil symbolique du million d'euros investi en faveur de la fiction télévisée.

En doublant sa dotation cette année, la Corse est devenu le cinquième fonds le plus important en terme de crédit pour ce genre..

Notons également la hausse de la Charente avec 87% (+135 000 €) et du Languedoc-Roussillon avec 69% (+90 000 €).

Sept collectivités n'ont pas soutenu de projets en 2012 mais en ont soutenu au moins un cette année : les Régions Alsace, Auvergne, Guyane et Lorraine, les Départements des Deux-Sèvres et de la Dordogne et la Communauté urbaine de Strasbourg. La Région Champagne-Ardenne n'a soutenu aucun projet de fiction télévisée en 2013.

Si la tendance est globalement marquée à la hausse, 9 collectivités affichent une baisse cette année : la Réunion -97% (-1 306 250 €), la Guadeloupe -80% (-400 000 €), Rhône-Alpes -33% (-165 000 €), Charente-Maritime -29% (-50 000 €), Midi-Pyrénées -26% (-81 000 €), Haute-Normandie -22% (-47 000 €), PACA -10% (-85 000 €) et les Pyrénées-Atlantiques -7% (-5 000 €).

En dehors des évolutions très marquées dont certaines, notamment à la hausse, ont déjà été amorcées depuis quelques années par certaines collectivités, la plupart des augmentations ou des replis constatés semblent surtout être liés à un ou deux projets soutenus en plus ou en moins au cours l'année 2013. Les mois et les années à venir devront permettre de vérifier si ces fluctuations se confirment, voire même se renforcent, pour chacun de ces territoires.

### Les 5 fonds d'aides les plus élevés en 2013

ÎLE-DE-FRANCE	1 745 000 €	+74%
NORD - PAS-DE-CALAIS	1 175 000 €	+41%
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	745 000 €	-10%
AQUITAINE	573 000 €	+51%
CORSE	520 000 €	+117%